

mines à ciel ouvert N° 8 et N° 9. Parmi les principaux marchés pour le charbon de haute qualité de la McIntyre figurent des entreprises sidérurgiques du Japon, des États-Unis et du Canada. En 1974, la société a poursuivi son programme visant à accroître la capacité de ses mines à ciel ouvert. Au cours de l'année, la nouvelle mine N° 9 est entrée en production afin de compenser l'épuisement des réserves à la mine N° 8.

En 1974, une grève a forcé la Cardinal River Coal Ltd. à fermer sa mine près de Luscar pendant quatre mois. La société élargit actuellement son exploitation de façon à pouvoir livrer 1.5 million de tonnes fortes par an à ses clients japonais. En 1974, elle n'a pu produire que 700,000 tonnes de charbon.

La Canmore Mines, Limited a continué d'exporter de petites quantités de semi-anthracite en 1974. La Coleman Collieries Limited a réduit son activité en raison de difficultés d'extraction souterraine. Par conséquent, elle a effectué des travaux préliminaires d'extraction à ciel ouvert sur le terrain N° 4 de Tent Mountain, qui doit commencer à produire en 1975.

Saskatchewan. En 1974, quatre mines de lignite de la région Estevan - Bienfait dans le sud de la Saskatchewan ont produit environ 3.8 millions de tonnes de lignite. La Manitoba and Saskatchewan Coal Company (Limited) a produit près de 2.3 millions de tonnes à son exploitation de Boundary Dam. La Manalta Coal Ltd. a fourni le reste de la production de la province à partir de ses mines Utility et Klimax.

Ce développement général de la production de lignite vise à satisfaire les besoins croissants de la Saskatchewan Power Corporation. La centrale de Boundary Dam à Estevan est le plus grand consommateur de lignite. Lorsque la puissance de cette centrale sera passée de 582 MW à 882 MW en 1977, sa consommation de charbon montera à 4.5 millions de tonnes par an.

Nouveau-Brunswick. En 1974, la NB Coal Limited, société provinciale de la Couronne, a produit 415,000 tonnes de charbon provenant de six mines à ciel ouvert dans son gisement de Minto. De ce total, environ 180,000 tonnes ont été vendues à des usines de pâtes et papiers du Québec et le reste a été livré aux centrales de Grand Lake et de Chatham de la NB Electric Power Commission.

Nouvelle-Écosse. En Nouvelle-Écosse, la demande de charbon cokéfiant et de charbon thermique est demeurée forte. C'est pourquoi la Société de développement du Cap-Breton (DEVCO) continue de faire des plans en vue d'accroître la production. En août 1974, la nouvelle mine de la DEVCO à Lingan a entrepris sa première exploitation en longwall, et à la mi-novembre elle produisait à un rythme d'environ 15,000 tonnes de charbon vendable par semaine. La deuxième exploitation en longwall devait commencer au début de 1975 et la troisième au milieu de l'année. La DEVCO a commencé en 1975 l'exploitation d'une nouvelle mine d'une capacité de 600,000 tonnes par an pour remplacer la Princess Colliery vieille de 99 ans. La nouvelle mine, qui portera le nom de Prince, produira du charbon à teneur relativement élevée en soufre pour la production d'électricité, emploiera 300 mineurs et utilisera au début la méthode d'exploitation par chambre et piliers. En 1974, la DEVCO a commencé la construction de sa nouvelle usine de préparation de Grand Lake, située à mi-chemin entre les mines Lingan et N° 26, qui doit entrer en service à la fin de 1976 et qui a été conçue pour réduire la teneur en soufre du charbon à un rythme de 3.5 millions de tonnes par an.

Perspectives pour 1975. La forte demande de charbon cokéfiant et de charbon thermique canadien est attribuable à l'augmentation des besoins à l'étranger et à la croissance prévue de l'industrie canadienne de l'électricité. D'ici 10 ans, les sociétés sidérurgiques japonaises pourraient doubler leurs importations en provenance du Canada pour les porter à environ 25 millions de tonnes par an. D'autres pays s'intéressent également à cette ressource, notamment la Grande-Bretagne et la République fédérale d'Allemagne, où des aciéries cherchent à obtenir du charbon cokéfiant canadien. En 1974, l'industrie houillère a atteint ses limites de production, et il est à prévoir que cette situation se prolongera car, à court terme, tout indique que la demande dépassera l'offre. Il n'est pas certain qu'un accroissement de la capacité de production puisse satisfaire à la demande de tous les marchés avant la fin de la présente décennie. Parmi les problèmes auxquels est confrontée l'industrie houillère du Canada figurent l'allongement de la période d'aménagement des mines, l'imposition de règlements nouveaux et plus rigoureux, la pénurie et le prolongement des délais de livraison du matériel